

En complément de ses appuis financiers, Proparco propose un appui technique à ses clients.

Cette offre peut par exemple permettre de les accompagner vers de meilleures performances environnementales, sociales et de gouvernance ou encore de soutenir leurs pratiques innovantes.

Proparco peut ainsi participer au financement d'études et d'audits, ainsi qu'à la mise en œuvre de chantiers internes chez ses clients, pour lesquels un ou plusieurs experts peuvent être mobilisés. Cet accompagnement peut aller jusqu'à 100.000 euros.

Le projet d'appui doit intégrer un autofinancement de la part de la société, au minimum de 50 %.

Représentant Afrique du Nord

Yazid SAFIR

+212 5 22 29 53 97

safiry@afd.fr

Chargée d'Affaires – Bureau Afrique du Nord

Manal LAMKAS

+212 5 22 29 53 97

lamkasm@afd.fr

A propos de: Proparco (Groupe Agence Française de Développement)

Proparco, filiale de l'Agence française de développement, est une institution financière qui a pour mission de renforcer la contribution du secteur privé à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). A ce titre, elle participe au financement et à l'accompagnement d'entreprises et d'établissements financiers sur les secteurs clés que sont les infrastructures, les énergies renouvelables, l'agro-industrie, les institutions financières, la santé et l'éducation, ...

Sans se substituer à l'offre des banques commerciales locales ou internationales, mais en complémentarité, Proparco intervient aux conditions de marché, en euro, en dollar américain ou dirhams marocains.

Proparco propose aux entreprises des prêts, des garanties, de l'accompagnement technique et de l'investissement en fonds propres ou quasi fonds propres.